

RAPPORT DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD 2010

---

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Tel que l'exige la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose, aujourd'hui, un rapport présentant, à la fois, la situation financière de l'arrondissement de Saint-Léonard au terme de l'année 2009, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

### **Les résultats financiers au 31 décembre 2009**

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2009 s'est soldé avec un surplus de gestion total de l'ordre de 1 394 400 \$. Ce montant est constitué d'un surplus de 854 900 \$ provenant des opérations courantes combinant les revenus et les dépenses et d'un ajustement de 539 500 \$ provenant de la ville centre et visant des corrections particulières au niveau, entre autres, des régimes de retraite et d'une subvention à recevoir pour l'achat de livres à la bibliothèque.

Sur le plan des opérations courantes, nos économies proviennent principalement des activités de déneigement qui ont généré moins de dépenses que prévu dans les premiers et les derniers mois de 2009. En effet, cette activité a permis de dégager un surplus de 551 800 \$ en regard des budgets prévus. Aussi, la baisse des coûts d'énergie pour nos installations nous a également permis d'économiser une somme de 248 900 \$ en regard de nos prévisions. Le solde de 54 200 \$ s'explique par un léger déficit au niveau des revenus et par des économies diverses dans différentes sphères d'activités.

## **Résultats du programme triennal d'immobilisation – exercice 2009**

Des investissements totaux de 8 925 300 \$ ont été effectués durant l'exercice 2009. Les dépenses de 2009 se sont réalisées par ordre d'importance dans les programmes suivants :

- 4 883 900 \$ pour le programme de réfection routière; des travaux ont été effectués sur une quinzaine de tronçons de rues;
- 2 047 400 \$ pour le remplacement de véhicules;
- 837 800 \$ pour la protection des bâtiments municipaux, notamment pour le remplacement des unités de climatisation à la bibliothèque et le remplacement des bandes latérales à l'aréna Martin-Brodeur;
- 493 400 \$ pour le réaménagement et le remplacement d'équipement de parcs, notamment pour le réaménagement des surfaces de jeux au pavillon du parc Pie-XII et le drainage du terrain de soccer du parc Ferland;
- 361 300 \$ pour l'acquisition d'équipements informatiques et de téléphonie, dont un nouveau système téléphonique numérique;
- et enfin 301 500 \$ pour compléter les infrastructures dans le Domaine Chartier, ce nouveau secteur résidentiel qui a été développé au nord du boulevard des Grandes Prairies.

## **Indications préliminaires sur les états financiers de 2010**

L'arrondissement de Saint-Léonard dispose pour l'année 2010 d'un budget net de 38 901 700 \$, réparti entre des dépenses de 40 858 400 \$ et des revenus et affectations de 1 956 700 \$.

Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et à la collaboration et au dévouement de l'ensemble de nos employés, l'arrondissement de Saint-Léonard devrait, selon nos prévisions actuelles, terminer l'exercice financier avec un excédent budgétaire.

Des économies d'environ 500 000 \$ ont déjà été dégagées au niveau des activités de déneigement, mais ces économies pourraient fondre si les accumulations de neige sont importantes en novembre et en décembre 2010. Tout surplus dégagé de ces opérations sera affecté, tel que prévu aux politiques financières de la ville centre, au renflouement de la réserve neige de l'arrondissement, qui avait été presque épuisée au terme de l'hiver rigoureux de 2007-2008.

### **Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012**

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 de l'arrondissement de Saint-Léonard prévoit des investissements totaux de 18 600 000 \$. Pour l'année 2010, les investissements totaux prévus seront de 9 650 000 \$, équivalant à un montant d'emprunt net de 3 400 000 \$. Des subventions totalisant 2 000 000 \$ ainsi qu'un montant de 4 250 000 \$ en provenance de nos surplus viennent s'ajouter à ces montants afin de totaliser le financement requis. Les investissements de 2010 se répartissent comme suit :

- 6 415 000 \$ pour la réfection et l'aménagement de parcs et de terrains de jeux; notamment pour le remplacement de la surface de jeu synthétique et l'installation d'un dôme au Stade Hébert, pour l'aménagement d'une surface de jeu synthétique au terrain de soccer du Complexe communautaire Saint-Léonard et pour le début des travaux de réaménagement du parc Wilfrid-Bastien;

- 3 015 000 \$ pour la réfection de rues et de trottoirs et du réseau d'éclairage; des travaux ont été réalisés jusqu'à ce jour sur sept tronçons de rues et des travaux sont à prévoir cet automne pour le prolongement de la rue J.-B.-Martineau;
- 115 000 \$ pour l'achat d'équipements informatiques et de bureautique;
- 90 000 \$ pour la protection des bâtiments administratifs, sportifs et de loisirs;
- et 15 000 \$ pour le remplacement d'équipements divers.

Ces investissements doivent nous permettre de maintenir nos acquis et de préserver notre patrimoine collectif.

## **Orientations budgétaires 2011**

Depuis 2007, l'arrondissement de Saint-Léonard, comme toutes les autres unités administratives de la Ville de Montréal, est engagé dans un processus de révision de ses activités, services, opérations et programmes. Ce processus nous a déjà permis de revoir nos façons de faire et de prendre des mesures concrètes à cet égard.

Nous avons à l'arrondissement de Saint-Léonard un total de 24,1 postes à éliminer au terme de cet exercice, soit jusqu'en 2010. Nous avons finalement réussi à réduire nos effectifs en dépassant notre objectif avec une réduction de 29,5 postes, et ce, sans altérer la qualité des services aux citoyens.

La Ville de Montréal a choisi de lancer un nouveau processus budgétaire public pour confectionner le budget de l'année 2011. Ce processus vise à accroître de façon significative la transparence dans la prise de décisions ainsi que le niveau d'imputabilité des élus.

La Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain, sur laquelle siège entre autres, madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement à Saint-Léonard, et la Commission permanente du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration, ont ainsi été mandatées pour étudier les activités de chacun des services, leurs dépenses et leurs revenus.

Cet exercice public, auquel les citoyens pouvaient contribuer via le portail Internet de la Ville, devait permettre de dégager des stratégies budgétaires pour équilibrer le prochain budget de fonctionnement de la Ville pour lequel un déficit de 400 000 000 \$ est anticipé.

Ces deux commissions ont émis des recommandations et des grands principes directeurs au terme de leurs travaux à la mi-juin et il est de la responsabilité du comité exécutif de la Ville, dont j'ai le privilège d'être membre, d'en disposer.

Or, bien que l'arrondissement de Saint-Léonard, comme toutes les autres unités administratives, n'ait pas reçu son enveloppe budgétaire pour l'année 2011, nous nous attendons à préparer, une fois de plus, notre budget pour le prochain exercice financier dans un contexte difficile.

Je peux toutefois assurer la population de Saint-Léonard que mes collègues du conseil d'arrondissement et moi sommes toujours résolument déterminés, dans le cadre de la confection du budget de 2011, à protéger la qualité de nos services municipaux et à respecter la capacité de payer de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

## **Budget triennal des immobilisations 2011-2012-2013**

Même si nous ne connaissons pas encore les sommes qui nous seront allouées par la ville centre, le budget triennal des immobilisations 2011-2012-2013 que l'arrondissement de Saint-Léonard présentera à l'automne 2010 s'inscrira, une fois de plus, dans la continuité.

Nous continuerons en effet à favoriser des investissements qui contribueront à protéger nos acquis et nos actifs. Les projets et les travaux pour la réfection de nos rues et de nos trottoirs ainsi que pour l'amélioration et la mise aux normes de nos bâtiments et de nos installations seront donc priorités.

Ce sera le cas, entre autres, du projet de réaménagement du parc Wilfrid-Bastien, que nous souhaitons voir davantage fréquenté par les gens de tous les âges, y compris par les familles.

## **Rémunération des conseillers d'arrondissement**

Selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport doit aussi indiquer les revenus des conseillers d'arrondissement pour 2010.

La rémunération de base pour le poste de conseiller d'arrondissement à Saint-Léonard est de 38 128 \$ et l'allocation de dépenses est de 14 759 \$.

Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (le règlement numéro 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

## **En conclusion**

D'une année à l'autre, nous gérons à l'arrondissement de Saint-Léonard nos finances publiques avec la plus grande prudence et la plus grande rigueur possible, en poursuivant continuellement avec toute notre équipe d'employés notre mission première qui est de donner des services de proximité de qualité à l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

C'est cette tradition d'excellence que mes collègues du conseil d'arrondissement et moi tenons à perpétuer, avec la précieuse collaboration de notre directeur d'arrondissement, monsieur Gilles Rainville, et de toute son équipe de gestionnaires, dans la préparation du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

Je vous remercie.